

CHAUFFAGE URBAIN DE CLICHY : LES TROIS PROMESSES PHARES DU PROTOCOLE QUI NE SONT PAS TENUES

I - LA PROMESSE DE BAISSÉ GÉNÉRALISÉE DE 20% N'A PAS ÉTÉ TENUE :

Selon les années, la baisse globale, pour l'ensemble du réseau, se situera entre **12% et 15%**. Suite à nos courriers aux conseillers municipaux, la Ville a demandé des explications à la SDCC. Nous attendons tous la réponse.

II - LA PROMESSE D'ÉQUITÉ TARIFAIRE ENTRE UTILISATEURS SE TRADUIT PAR **525 €** DE DIFFÉRENCE DE FACTURATION ANNUELLE !

Coût TTC - par MWh consommé - du R2 dans la facturation 2012 de la SDCC (Aven. 9)					
COÛTS PAR SOUS-STATION ET PAR CATÉGORIE D'UTILISATEURS				Différence entre le Maxi et le Mini	
(*) 12 MWh	Coût mini	Coût moyen	Coût maxi	Ecart par Mwh	Ecart annuel (*)
Réseau	15,19 €	30,07 €	58,97 €	43,78 €	525 €
Clichy Habitat	21,10 €	35,34 €	56,86 €	35,76 €	429 €
Bailleurs soc.	18,15 €	31,65 €	58,97 €	40,83 €	490 €
Copropriétés	15,19 €	29,43 €	46,95 €	31,76 €	381 €

III - LA PROMESSE DE BAISSÉ COMPLÉMENTAIRE DE 10% AU 01/01/2014

Prévue par le protocole, elle ne sera pas tenue pour cette date: le dossier préalable à l'enquête environnementale concernant la chaufferie biomasse n'est, à notre connaissance, toujours pas déposé. **Or, il conditionne la baisse de 10%** des tarifs de consommation. Nous avons écrit à la Mairie pour lui demander **comment elle compte défendre les intérêts des utilisateurs-payeurs.**

FLASH UTILISATEURS - PAYEURS
vous êtes tous concernés

LA BAISSÉ COMPLÉMENTAIRE DE 10% RETARDÉE D'AU MOINS UN AN !

Nous avons reçu le **5 octobre 2013** un courrier recommandé de la Mairie en réponse à notre lettre du 17 septembre.

La Ville y affirme « *qu'elle a pesé de tout son poids pour que la mise en service ... ne soit pas retardée de plus d'un an.* » Mais elle précise également qu'elle « *ne peut exiger de la SDCC une application du taux de TVA à 5,5% sur les consommations.* »

➡ Cette reconnaissance d'impuissance, entérinée par la Ville, résulte de l'accord TRÈS DÉSÉQUILIBRÉ qu'elle a signé. Elle doit donc trouver une solution.

La prolongation de 20 ans de la concession – sans appel d'offre – était subordonnée à l'application de la loi dite Grenelle II qui conditionnait « cette prolongation à la réalisation d'investissements destinés à assurer une alimentation du réseau à partir d'au moins 50% de sources d'énergies renouvelables autorisant l'application d'un taux de TVA réduit sur la totalité du prix de la chaleur. » (table ronde Cofely du 28/06/11)

FLASH COPROPRIÉTAIRES
CLICHOIS
vous êtes tous
INDIVIDUELLEMENT concernés

Une copropriété vient d'informer le Collectif de la réception d'un courrier dans lequel la SDCC reconnaît que **celle-ci n'a pas bénéficié réellement de la baisse de 20% des tarifs - promise par le protocole.**

La SDCC propose **une puissance souscrite à la baisse ET un avoir sur les trop-perçus depuis mars 2012.**

Selon quels critères ont été, ou seront, choisis les "bénéficiaires" de cette reconnaissance tardive ?

COPROPRIÉTAIRES DÉFENDEZ VOS DROITS !

Demandez à votre Conseil syndical de s'adresser à notre Collectif : nous analyserons avec lui les chiffres spécifiques à votre copropriété.

LIRE L'INTÉGRALITÉ DE NOS ANALYSES
ET COURRIERS SUR NOTRE SITE :
www.cdcc92.org

LES CLICHOIS ONT LE DROIT DE CONNAÎTRE LA VÉRITÉ SUR TOUTES CES QUESTIONS RESTÉES SANS RÉPONSE

CDCC : BULLETIN D'ADHÉSION INDIVIDUELLE 2013

Pour faire baisser le prix du chauffage urbain de Clichy à son juste niveau
l'action du Collectif CDCC doit pouvoir continuer.

- ▶ Soutenez, diffusez nos analyses et nos informations – www.cdcc92.org
- ▶ Adhérez à notre association (statut 1901) : cotisation annuelle 10 €
- ▶ Faites un don/action qui permettra de renforcer nos moyens d'actions

MES COORDONNÉES :

NOM : Prénom :

Adresse : CP : 92110 OU.....

Téléphone : email :

Je suis : Propriétaire Locataire OPH Locataire autre

▶ Je règle mon adhésion 2013 de 10 €: par chèque en espèces

▶ Je fais un don / action de soutien au CDCC d'un montant

De € : par chèque en espèces

Chèque à libeller à l'ordre du CDCC
et à retourner à notre adresse postale :
CDCC, 143 Bd Jean Jaurès 92110 Clichy

Date : __ / __ / 2013 Signature :